

PROCES VERBAL SEANCE DU 14 AVRIL 2014

Le 14 avril 2014, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la mairie sous la présidence de Mme LENFANT, maire.

Présents Mmes DERUELLE José-Inès, LENFANT Marie-Joëlle, LETARD Carole, PASCUAL Lisa, ARNAUD Chantal, ABRAHAM Marylène, BACHELOT Stéphanie
Mrs HENRY Nicolas, LAMBERT Patrick, LÉCUYER Emmanuel, LONGUET Alain, MASSÉ Nicolas, NERDEUX Pascal, MENNEREUIL Gérald, PEYRAT Michel

Absents :

Madame Deruelle assure le secrétariat de séance.

Ordre du Jour :

1. Vote du Budget Primitif 2014
2. Désignation des délégués au syndicat des collègues
3. Convention petits aménagements de voirie
4. Questions diverses

Au début de la séance, madame Lenfant demande au conseil de rajouter à l'ordre du jour le point suivant :

5. aménagement des rythmes scolaires pour la rentrée 2014

Le conseil donne son accord

1. Vote du Budget Primitif 2014 et Taux d'imposition 2014 :

a- Taux d'imposition 2014

Après avoir délibéré, le conseil décide d'augmenter les taux des taxes de 2 % soit :

- 6.26 % pour le taux de la taxe d'habitation
- 15.71 % pour le taux de la taxe foncière (bâti)
- 37.62 % pour le taux de la taxe foncière (non bâti)

Avis favorable : ...15. votants, ...15.pour

b- Budget Primitif 2014

BP 2014	SECTION de FONCTIONNEMENT	SECTION d'INVESTISSEMENT
Excédents 2013 reportés	236 055.71 €	27 248.30
Excédent fonctionnement capitalisé (1068)		63 447.70€
Recettes 2014	339 144.71 €	491 861.00 €
Virement de la section de fonctionnement	0	0
Dépenses 2014	575 532.00 €	582 557.00

Le budget est adopté : 15 votants, 15 pour

2 – Délégués au Syndicat intercommunal pour la gestion des gymnases et des équipements sportifs annexes aux collèges de Louviers)

Sont candidats :

1 Délégué :Patrick Lambert.....

1 Suppléant : ...Stéphanie Bachelot... ..

Avis favorable : ...15. votants, ...15.pour

3- CASE . Convention Petits aménagements de voirie :

Madame le Maire informe le conseil municipal que par délibération du 19 décembre 2013, le conseil communautaire a arrêté les modalités de financement et de réalisation de petits aménagements sur la voirie communale pour un montant de 20 000 € maximum.

Il convient de signer une convention avec la communauté d'agglomération Seine Eure afin de déterminer les modalités techniques et financières relatives à la co-maîtrise d'ouvrage entre la commune et la communauté d'agglomération Seine Eure, en vue de réaliser ces travaux de petits aménagements sur voirie communale.

DECISION :

Le conseil municipal ayant entendu le rapporteur et délibéré,

VU la délibération du conseil communautaire n° 13.503 du 19 décembre 2013 reconduisant le dispositif

AUTORISE Madame le Maire à signer la convention de petits aménagements sur la voirie communale avec la communauté d'agglomération Seine Eure

Avis favorable : 15 votants, 15 pour

4- Rythmes scolaires

Le conseil d'école et le conseil municipal ont décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires le mercredi matin. Madame le Maire sollicite le Conseil municipal pour connaître sa position sur les services à mettre en œuvre.

Après discussions, deux options se dégagent :

- Etudier la mise en place le mercredi du transport du matin, et d'un service de garderie de 11h45 à 12h30, afin de laisser le temps aux parents de rentrer.
- Se réserver la possibilité de ne pas mettre en œuvre cette réforme, compte tenu des difficultés financières et matérielles pour la commune à organiser le temps périscolaire.

Une réunion d'information à l'intention des parents est fixée au mercredi 14 mai à 18h30.

Avis favorable : 15 votants, 15 pour

5- Questions diverses

- Une visite de la commune pour les nouveaux conseillers est prévue le 18 avril à 18h.
- Pour rappel, les élections européennes se dérouleront le 25 mai ; la fête des voisins est organisée comme chaque année à la Mare-Hermier le vendredi 20 juin.

La séance est levée à 22h30